

Ça vaut le détour...



• **Eglise** inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques avec **sa crypte unique en Pays de Bray** (ouverte tous les jours de 16h à 19h du 1er juin au 15 septembre).

Sans oublier nos prestataires touristiques et commerçants que vous trouverez sur ce parcours.

Infos conseils

Le Pays Neufchâtelois

Randonner en Pays Neufchâtelois, c'est mieux comprendre nos paysages préservés, riches d'une flore et d'une faune exceptionnelles, notre bâti traditionnel composé de briques, torchis, colombages, ... Tout en vous promenant, vous apprécierez nos spécialités gourmandes (fromage neufchâtel A.O.P., cidre, pommeau et calvados A.O.C.) directement chez le producteur, ou dans nos commerces, ou sur le traditionnel marché du samedi matin à Neufchâtel-en-Bray.

Références cartes et guides

Carte IGN 1/25 000 n°21090. Autres circuits de randonnée et informations pratiques relatives aux lieux d'hébergement, de restauration et de visite disponibles auprès de l'office de tourisme.

Renseignements

Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois
Tél. : 02.35.93.22.96
www.ot-pays-neufchatelois.fr



▶ Départ : Saint-Saire, Avenue Verte, entre le PN70 et l'ancienne gare



Renseignements

Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois
Tél. : 02.35.93.22.96
www.ot-pays-neufchatelois.fr

Document réalisé par l'Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois en partenariat avec les communes concernées. Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de ce dépliant, les informations peuvent varier avec le temps. Imprimé par nos soins.

Crédit Photo : Pays Neufchâtelois, W. Lamulle

Pays de Bray

Le Pays Neufchâtelois

Randonnée en Pays Neufchâtelois



RANDONNÉE À PIED

Départ : **Saint-Saire**

Circuit Vers les Hauts de Saint-Saire

5 Km - 1h15



Circuit Vers les Hauts de Saint-Saire

5 km - 1h15 environ

Départ : **Saint-Saire** - Avenue Verte
entre le PN70 et l'ancienne gare

AVIS DU RANDONNEUR

Soyez prudent une fois sorti de l'Avenue Verte, car vous emprunterez des routes communales et départementales où les véhicules circulent.

1 Devant le totem, prenez à droite en empruntant l'Avenue Verte. Passez devant l'ancienne gare  et au PN69, prenez à droite direction Saint-Saire pour passer devant l'ancien moulin, l'ancien château, le presbytère puis admirez l'église sur votre droite. 

2 Au cœur du village, prenez la petite route étroite « Route de la Côte Pavée » où sur votre passage vous pourrez admirer l'élevage de Salers. Vous pourrez faire une pause sur le banc pour contempler le paysage.  Puis vous arriverez à la Croix Rouge où une aire de pique-nique est prévue. 

3 Après avoir contourné la Croix Rouge (l'un des 7 calvaires du village), prenez la direction « la Sablière ». Vous passez par le point le plus haut de la commune pour atteindre la Croix des Cloutiers.  Prenez sur votre droite pour redescendre au centre village.

4 Face à vous l'église, prenez sur votre gauche pour passer devant la mairie et arriver face à l'ancienne gare.



LÉGENDE

-  Départ de circuit
-  Avenue Verte
-  Aire de stationnement
-  Aire de pique-nique
-  Restaurant
-  Calvaire
-  Edifice religieux visible
-  Point de vue

Échelle : 0 150 300

Balisateur du circuit

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

Le circuit est balisé en gris.
Pour une meilleure lisibilité, il est représenté en jaune sur la carte.



POUR TROUVER SON CHEMIN

Sur la carte, le drapeau  indique le point de départ, matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir ce circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur grise.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne vous écartez pas des chemins
- Ne jetez rien, emportez vos déchets
- Tenez les chiens en laisse
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées
- Respectez la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT)
- Respectez le code de la route
- En période de chasse, soyez prudents
- En forêt n'allumez pas de feu